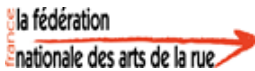


# OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

Ligue  
des droits de  
l'Homme



COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART



“SYNDEAC,



PARIS, LE 13 JUILLET 2016

COMMUNIQUÉ DE L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

## LOI TRAVAIL ET MANIFESTATIONS CITOYENNES : L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION EXIGE LA CESSATION DES VIOLENCES POLICIÈRES À L'ÉGARD DES RÉALISATEURS

Depuis plusieurs semaines et le début de la mobilisation contre la Loi Travail, de nombreuses vidéos nous parviennent de cinéastes violemment empêchés d'exercer leur métier par les forces de l'ordre.

[Le réalisateur Joël Labat, était ainsi, en mai dernier, la cible de deux tirs tendus de grenades lacrymogènes.](#) Le contre-champ de la scène montrait que le réalisateur, pris comme cible, n'était en aucun cas un agitateur ou un « casseur », mais se trouvait là comme simple témoin. Ces violences avec arme, exercées par les fonctionnaires en charge de l'autorité publique sur les citoyens, sont inadmissibles et passibles de poursuites.

La semaine dernière, [la réalisatrice Mariana Otero fut, elle aussi, brutalement interpellée puis arrêtée par la police](#) alors qu'elle se trouvait avec l'équipe de son projet *Les Yeux de Marianne* aux abords de l'Assemblée nationale. Son témoignage rapporte que les policiers du XV<sup>e</sup> arrondissement ont reconnu que Mariana et son équipe avaient été « victimes d'une privation de liberté abusive de la part de cette brigade et que les CRS étaient "hors la loi" en les empêchant de filmer ».

L'Observatoire de la liberté de création condamne fermement ces exactions et exige que cessent immédiatement les violences policières à l'égard de tous ceux qui témoignent, qui informent, ou qui expriment leur simple droit de citoyen.

Ces deux exemples font également éclater la force et la fragilité du documentaire – arme pacifiste particulièrement aiguisée à l'ère d'Internet et des guerres de représentation médiatique – et la nécessité toujours plus vive de multiplier les regards sur notre République.

OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

c/o Ligue des droits de l'Homme  
138 rue Marcadet – 75018 Paris  
communication@ldh-france.org